

Le service étranger : son influence sur les milices cantonales et sur l'armée fédérale

Autor(en): **Vallièrre, de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **86 (1944)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pour payer leurs troupes quand l'argent du roi faisait défaut, et continuaient à servir sans solde, pour l'honneur. Valeur de l'homme, du soldat, de la troupe, proclamée par toute l'Europe ; fidélité au devoir ; esprit de sacrifice, discipline qui forcèrent l'admiration de tant de grands capitaines, de Louis XI à Napoléon. « Saluons en passant ces soldats héroïques, s'écrie le duc d'Aumale, dans son récit de la bataille de Dreux (1562), ces modèles de l'honneur et de la fidélité qui, pendant plus de 300 ans, ont mêlé leur sang au nôtre sur tous les champs de bataille. »

Car, a dit un historien français, Fieffé, « les Suisses n'étaient pas des mercenaires anonymes, mais des alliés de la France ; des mercenaires n'auraient pas eu le dévouement que ces soldats ont si souvent montré ». La cause est entendue, et nous sommes pleinement d'accord avec M. Anderegg lorsqu'il affirme que « c'est avant tout le service étranger qui rendait les Suisses conscients de leur caractère national, et non seulement cantonal. Le régiment était pour le jeune Suisse une école de recrues et de civisme dans le meilleur sens du mot ; il y voyait le plus clairement le rôle de l'individu dans le cadre d'une communauté ».

Et surtout, cette vérité trop longtemps méconnue : « Le service étranger a empêché nos traditions militaires de se perdre », pendant la période de décadence et de dissensions intérieures du XVI au XVIII^e siècle. L'esprit militaire était resté, malgré tout, le sentiment commun à tous les Suisses, entretenu par les officiers, et les soldats des régiments capitulés rentrés au pays.

Sur un point, cependant, nous ne sommes pas d'accord avec M. Anderegg, lorsqu'il prétend qu'à de rares exceptions près, il ne s'est pas trouvé de vraies natures de chefs parmi les officiers rentrés des régiments à l'étranger, qui commandèrent les milices cantonales pendant la campagne de 1798. Il y en eut non seulement un grand nombre, mais il est prouvé que les troupes qui combattaient avec le plus de discipline

et de succès comptaient une forte proportion d'officiers et de soldats venus du service étranger.

Cette *interpénétration des milices et des soldats de métier* est, précisément, une des caractéristiques de notre histoire militaire. Il est impossible de les séparer sans fausser tout notre passé. « *Il n'y a jamais eu, en Suisse, antagonisme entre ces deux catégories de troupes, a dit le colonel divisionnaire Secrétan. Il ne faut pas opposer, mais juxtaposer ces deux éléments de notre état militaire.* »

Dès la naissance de la Confédération, le haut commandement et les cadres des contingents cantonaux et alliés ont toujours été formés de professionnels, parce que les Confédérés, gens avisés et pratiques, entendaient utiliser rationnellement les forces dont ils disposaient, mettant chacun à la place correspondant à ses aptitudes spéciales,

Or la Suisse des guerres d'indépendance et de conquêtes vivait sous le régime féodal que les fondateurs de l'alliance de 1291 n'avaient pas songé à modifier, système économique et social en vigueur dans toute l'Europe d'alors. Les cadres militaires naturels se trouvaient être constitués par la *noblesse féodale autochtone, adversaire des féodaux étrangers*, grands vassaux de l'Autriche et de l'Empire. La chevalerie formait une classe sociale dont l'éducation était dès l'enfance, avant tout guerrière. Ils étaient des chefs nés, par leur expérience, leur prestige, leur autorité incontestée.

Pendant la *guerre de Morgarten* qui a duré plus de dix ans, le commandement s'est partagé entre le baron Jean d'Attinghausen, chevalier, fils du landamman d'Uri, Messire Werner von Stauffach, dit Stauffacher, landamman de Schwyz, le chevalier Henri de Malers, maire de Stans, et Messire Rodolphe d'Oedisried, landamman d'Unterwald. Parmi les capitaines des enseignes des trois vallées, nous trouvons les chevaliers Werner de Silinen, Henri de Rudenz, Pierre de Spiringen, Nicolas de Sarnen, Jean de Waltersberg, Henri de Winkelried, Conrad de Moos, Nicolas de Wisserron. Tous

avaient guerroyé à l'étranger et suivi l'empereur dans ses expéditions en Italie. Ils conduisirent leurs serfs et leurs paysans à la victoire, à Morgarten et à Alpnach.

Pendant un siècle de guerres contre l'Autriche, jusqu'à *Sempach* et *Naefels*, la chevalerie de la Suisse primitive lutta, à la tête de son peuple, pour le maintien des droits acquis. A *Sempach*, les chevaliers Pierre de Gundoldingen, avoyer de Lucerne, Siegrist de Diesselbach, Arnold de Winkelried, le petit-fils de celui de 1315, montrèrent l'exemple et tombèrent pour le salut commun.

Berne, Fribourg, Soleure, au XIV^e et au XV^e siècle, pour donner à leurs officiers supérieurs l'occasion de développer leurs connaissances et d'acquérir de l'expérience, les envoyaient en Savoie, en Bourgogne, en France, en Allemagne, en Hongrie, individuellement ou à la tête d'expéditions de secours. Ces « missions » à l'étranger étaient très recherchées. Tous les chefs confédérés dans les guerres nationales de cette époque, avaient bataillé au service des rois, de l'empereur ou des princes alliés, presque tous appartenaient à la noblesse féodale et avaient gagné leurs éperons d'or de chevalier sur de lointains champs de bataille. Tous ont brillé à la tête des Suisses dans les guerres de Bourgogne, de Souabe, d'Italie et leurs noms sont inséparables des victoires de Laupen, d'Héricourt, de Grandson, de Morat, de Nancy, de Frastanz, de Calven, de Pavie et de Novare. Citons : Ulrich et Rodolphe d'Erlach, Ital et Rodolphe Reding de Biberegg, le comte de Werdenbach, Nicolas et Guillaume de Diesbach, Jean et Adrien de Bubenbergr, Rodolphe de Scharnachtal, Nicolas de Wabern, Jean de Hallwyl, Gaspard de Hertenstein, Rodolphe de Vuippens, les barons de Hohensax et de Bonstetten, Jean de Breitenlandenberg, les comtes de Gruyères, de Thierstein, d'Aarberg-Valangin, Rodolphe de Salis, Albert de Stein, Jacques de Wattenwyl, Loÿs d'Estavayer, Jean de Werra, Benoit de Weingarten.

A leur école se formèrent d'autres chefs, sortis du rang,

comme ce Heini Wolleb, d'Uri qui se distingua à la bataille de Frastanz ; Pierre Dürr, de Zurich, armé chevalier après son exploit de Kraehenstein, Matthias am Buel, le vainqueur de Naefels, Pierre Kolin, de Zoug, le héros d'Arbedo, Stanga, vainqueur de Giornico avec Frischhans Theilig, Petermann Rysig, de Schwyz, le conquérant de l'Ossola, An der Halden, Benoit Fontana, Wala, de Glaris, Benedict Hugi, le défenseur du château de Dornach, l'avoyer Conrad, de Soleure, l'aman Kaetzi de Schwyz, Gaspard Roust, Hans Waldmann, de Zurich. Beaucoup d'entre eux furent admis dans la chevalerie.

Hans Waldmann a été le plus représentatif de ces hommes de guerre de modeste origine, formés au contact de ceux qui furent les maîtres et les éducateurs militaires du peuple. Fils d'un laboureur de Blickensdorf, dans le canton de Zoug, il avait été bercé tout enfant, comme tous les jeunes suisses, par les récits de batailles qui enflammèrent son imagination. Deux de ses parents étaient morts en héros à Saint-Jacques sur la Birse. Apprenti tanneur à Zurich, pauvre et libre, l'intelligence vive, vigoureux, autoritaire, il s'éleva par ses seuls mérites aux premières charges de la République. Sa fortune militaire fut rapide. En 1462, il conduisit 2000 volontaires suisses au comte palatin Frédéric, et battit les Impériaux à Frohnholz, au confluent du Rhin et du Neckar. Il se signala, en 1468, comme capitaine, à l'expédition de Mulhouse et à la guerre de Waldshut, aux guerres de Bourgogne, à Héricourt, à Grandson. La journée de Morat grandit encore sa renommée ; il commandait la division du centre. Le matin même, il avait reçu, à genoux, devant le front de bataille, l'accolade du comte de Thierstein qui l'arma chevalier « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », en le frappant du plat de l'épée sur les épaules. Il jura, selon la formule, de consacrer son épée « à la défense des faibles et des opprimés, d'être brave et loyal, de fuir plus que la mort la félonie et le parjure, de remplir jusqu'à la dernière heure les devoirs d'un bon chevalier »

mais son ambition le perdit, il voulut jouer au dictateur à Zurich, et mourut sur l'échafaud.

Le *cardinal Mathieu Schiner* est un autre exemple d'une carrière étonnante. Ce valaisan tenace, d'une énergie farouche, fils de pauvres montagnards de Mühlebach, réussit ce miracle d'unir tous les cantons et alliés pour une cause commune, dans un but politique défini, ce que personne n'avait pu faire avant lui. Il avait de grands desseins, il voulait créer une Suisse fortement assise sur les deux versants des Alpes, ayant accès à la mer par Gênes, arbitre de l'Europe occidentale, championne du Saint-Siège. Son vaste plan fut bien près d'aboutir, après la conquête de la Lombardie, en 1512, la victoire de Novare, l'invasion de la Franche-Comté en 1513, et l'expulsion des Français d'Italie. Marignan mit un terme à ces succès qui menaçaient la France et l'Italie. Les Suisses désunis par la première défaite de leur histoire, abandonnèrent leurs conquêtes et repassèrent les Alpes. La poussée des pays montagnards vers le sud et la mer s'effondra devant l'incapacité des Suisses de suivre Schiner jusqu'au bout. Ils eurent peur d'un chef qui possédait le génie du commandement et de l'action. L'heure de Novare où leur politique et leur force militaire se trouvèrent d'accord, n'eut pas de lendemain. Le Tessin et quatre vallées grisonnes de langue italienne nous restent, seuls vestiges du grand dessein de Schiner.

François I^{er}, roi de France, s'est glorifié de la victoire de Marignan. Il a dit de son adversaire : « Ce soldat tonsuré m'a donné plus de mal que toutes les têtes couronnées d'Europe. »

Mathieu Schiner, évêque de Sion, prince d'Eglise, diplomate et chef d'armées, a été une des plus grandes figures de l'histoire suisse. Lui aussi a puisé dans les règles de la chevalerie son idéal de chef et sa passion de l'héroïsme. Son nom est associé à celui d'un chevalier saint-gallois, son conseiller militaire, le baron *Ulrich de Hohensax*, premier commandant en chef des armées suisses nommé par la Diète. C'est avec lui que le cardinal-soldat est entré en vainqueur à Milan.

Ainsi la chevalerie des pays suisses s'est mise au service de la communauté. Elle a répandu dans le peuple des cantons, une certaine conception de l'honneur militaire, partout ailleurs réservée aux classes supérieures, à la noblesse. Son code d'honneur basé sur la foi chrétienne, la fidélité au serment, la loyauté, l'horreur du parjure, la protection des faibles, est devenu la loi de tous ceux qui portaient l'insigne de la croix blanche, du chevalier-banneret au simple hallebardier. Le *covenant de Sempach*, le plus ancien règlement militaire des Suisses (1393) s'est inspiré des grandes vérités chrétiennes proclamées au moyen âge, avec une foi renouvelée : justice, pitié, charité, fraternité, respect de la personne humaine.

Car le moyen âge a été une des grandes époques de civilisation. Le monde d'alors avait une conscience commune, par l'unité de l'Eglise; la chrétienté se confondait avec l'Occident. Le XIII^e siècle qui enfanta la Suisse, est le siècle de saint Louis et des dernières Croisades, celui de saint François d'Assise, de saint Dominique, de saint Thomas d'Aquin, des premières universités, des cathédrales, des corporations, des troubadours, des romans de chevalerie, du Dante et de la *Divine comédie*, un âge de progrès moral et intellectuel dans l'histoire de l'humanité.

N'oublions pas que la Suisse est née au moyen âge et qu'elle en a longtemps conservé l'empreinte. Elle a été entraînée dans le mouvement européen de l'émancipation des communes urbaines, parti de l'Italie et qui a gagné les Flandres et le Rhin, à travers les Alpes. Les communautés agricoles ont été les premières cellules des Waldstätten, puis les cités sont venues renforcer l'alliance. Mais les Suisses ont laissé intact le système féodal, avec sa hiérarchie et ses classes sociales, ils se sont contentés de le républicaniser, en fortifiant les libertés communales. Entre le Rhin, les Alpes et le Jura, le moyen âge s'est adapté aux mœurs de la jeune Confédération. *La collaboration des classes unies pour la défense de ces libertés*, née dans la lutte et le péril, a créé la fraternité d'armes, la

camaraderie du rang, la plus solide armature de la Suisse héroïque.

C'est pourquoi aucun autre peuple ne pouvait produire une infanterie comme celle des Suisses, celle qui devint, au XV^e siècle, la première de l'Europe. *Le premier peuple libre qui apparaisse dans l'histoire après la chute de Rome, est le peuple suisse, a dit le général de Maud'huy, et son infanterie est la plus redoutable qu'on ait vue depuis la Légion romaine.* Elle était le peuple en armes, instruit, encadré et conduit par ceux qui avaient mérité sa confiance : la caste guerrière, les chevaliers. Les victoires des Suisses sont inexplicables sans cette collaboration.

L'esprit chevaleresque était contagieux ; le simple piquier cherchait à égaler son chef en vaillance. Cette émulation était une source constante de hauts faits. Dans leurs rapports de combat, les capitaines employaient le mot « chevaleresque » pour désigner les hommes qui s'étaient distingués devant l'ennemi.

Saint-Jacques sur la Birse, dont nous célébrerons, cette année le 500^e anniversaire, est un immortel exemple de ce dressage des cœurs et des volontés jusqu'au sacrifice total. Ils étaient 1600 contre 40 000, et ce furent eux qui attaquèrent les Armagnacs. Avec une hardiesse folle, ils firent reculer d'abord 10 000 cavaliers. Pendant douze heures, cette poignée d'hommes tint tête aux masses profondes qui s'étaient refermées sur elle, avec une fureur, un mépris de la mort qui firent l'admiration de leurs ennemis. « Lions à l'heure de la mort, raconte Aeneas Sylvius, ils lançaient à leurs ennemis des flèches arrachées de leurs blessures. » Transpercés, mutilés, aveuglés par la fumée de l'hôpital de Saint-Jacques en flammes, ils se battaient encore à genoux. Ce courage surhumain arrêta l'invasion et sauva la Suisse, alors en guerre contre l'Autriche, sur un autre front. Le dauphin de France fit la paix et offrit aux Confédérés l'alliance de son père, le roi Charles VII. Où trouver l'explication d'un pareil sacrifice, souvent comparé

à celui des Grecs aux Thermopyles, si ce n'est dans l'éducation du peuple par l'exemple des chefs. Un témoin oculaire de la bataille, Schamdocher, raconte que « les Suisses combattirent à Saint-Jacques comme des hommes, se défendirent comme des héros, et se firent tuer *comme des chevaliers* ».

Après Marignan, dès le XVI^e siècle, l'alliance avec la France a régularisé le service étranger et en a fait une institution nationale. D'autres traités militaires furent signés par la suite avec l'Empire, les rois d'Espagne, de Portugal, de Naples, du Piémont-Savoie, de Prusse avec la Hollande, l'Angleterre, mais la France gardait la priorité.

Pendant cette période, les milices cantonales ont constamment bénéficié de la science, du dévouement et du patriotisme des officiers venus des régiments suisses à l'étranger, dès que le pays était en danger. La liste en est longue, bornons-nous à en citer quelques-uns des grades supérieurs : généraux et colonels.

ULYSSE DE SALIS, des Grisons, maréchal de camp au service de France (1594-1674), d'abord au service de Venise, puis capitaine au régiment des gardes-suisses de France, était rentré dans les Grisons en 1622 pour en chasser l'envahisseur autrichien. Ses compatriotes le nommèrent commandant en chef. Dans cette campagne de délivrance, il montra des qualités d'organisateur et de chef, un ascendant incontesté sur ses troupes, une rapidité de décision qui lui valurent des succès décisifs. Il prit part ensuite à la campagne du duc de Rohan dans la Valteline, à la tête d'un régiment grison, et rentra en France maréchal de camp des armées du roi.

GEORGES JENATSCH, de Silvaplana (1596-1639) colonel au service de Venise, puis au service de France, soldat intrépide pendant la campagne de la Valteline, fut un des chefs du soulèvement des Grisons contre l'Autriche.

FRANCOIS-PIERRE KÖNIG, dit le Maure, (1590-1647) servit à Venise, en Morée, en Hongrie, en Italie et rentra à Fribourg

comme général-major au service impérial. Il fut nommé avoyer de Fribourg en 1645 et chef des milices.

JEAN-LOUIS d'ERLACH-CASTELEN, de Berne, (1595-1650), quartier-maître général au service de Suède, rentré au pays entre deux campagnes, sénateur de Berne, rédigea le premier projet du *Défensional*, organisation de la défense nationale centralisée qui fait pressentir l'armée fédérale. C'est à lui qu'on confia le commandement des troupes chargées de faire respecter la neutralité de la Suisse (1633-36) pendant la guerre de Trente Ans. C'est lui que les Cantons envoyèrent en ambassade à Louis XIII pour s'assurer de l'appui de la France, en cas de conflit avec l'Empire. Puis il continua sa brillante carrière au service du duc Bernard de Saxe-Weimar ; général-major, puis lieutenant-général en France, il conquiert la Haute Alsace, fut gouverneur de Breisach et décida de la victoire de Lens. Trois jours avant sa mort, il reçut le bâton de maréchal de France.

FRANÇOIS LOUIS DE PESME-DE SAINT-SAPHORIN, du Pays de Vaud, (1668-1737), amiral de la marine impériale, général-major au service d'Autriche, lieutenant-général de Sa Majesté britannique, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, obtint en 1704 la neutralité du Chablais et du Faucigny, s'opposa aux prétentions de Louis XIV lors de l'affaire de Neuchâtel, fut un des signataires de la paix d'Aarau, (1712) qui termina la seconde guerre de Villmergen.

ROBERT-SCIPION DE LENTULUS, de Berne, (1714-1786) général de cavalerie en Prusse, se couvrit de gloire dans la guerre de Sept Ans.

Rentré dans sa patrie, Lentulus y rendit des services signalés en réorganisant les milices bernoises et en introduisant l'artillerie à cheval. Grâce à lui, les arsenaux de la République renfermèrent bientôt 500 canons, avec leurs munitions complètes. Lors des troubles de Neuchâtel, il fut nommé gouverneur de la principauté. En 1782, il pacifia Genève et empêcha des complications internationales.

JEAN DE SACCONAY, seigneur de Bursinel, au Pays de Vaud, (1646-1729), brigadier-général au service d'Angleterre et de Hollande, lieutenant-général de la République de Berne. Il avait servi d'abord en France, dans les guerres de Louis XIV, au régiment des gardes-suisse, avant de conduire un régiment au Piémont pour S.M. britannique. Il consacra sa vie, dès 1706, au service de la patrie. Nommé chef des milices du Pays de Vaud, il fut créé lieutenant-général en 1712 au moment de la guerre du Toggenbourg. Il commandait en chef l'armée bernoise à la bataille de Villmergen où il fut blessé deux fois, après avoir donné les preuves d'une grande bravoure.

NICOLAS DE TSCHARNER, de Berne (1650-1737) colonel au service de France, général-major en Hollande, lieutenant-général de la République de Berne. Rentré à Berne, couvert de blessures, en 1706, il fut nommé au conseil de guerre et général des troupes envoyées dans la principauté de Neuchâtel, menacée par les Français. Il commandait une division bernoise dans la guerre de 1712, et fut grièvement blessé au siège de Bremgarten.

JÉRÔME d'ERLACH, de Berne (1667-1748), feldmaréchal-lieutenant au service d'Autriche, avoyer de la République de Berne, surnommé « le père de la patrie ».

JACQUES ULRICH d'ALBERTINI, de Mesocco, (Grisons). Brigadier-général en Espagne, capitaine-général de la Valteline et landamman du Prättigau.

JEAN WILLADING, de Berne (1630-1698), général du génie en Autriche, établit la carte militaire du canton de Berne et construisit les fortifications d'Aarbourg.

SIMON DE ROCHEFORT, de Neuchâtel, adjudant général de Frédéric I^{er} roi de Prusse, fut appelé en 1725 par ses concitoyens aux fonctions d'inspecteur-général des milices de la principauté de Neuchâtel.

NAZARE DE REDING (1711-1782), lieutenant-général des armées du roi, chef des milices et landamman de Schwyz.

JEAN GAUDENZ DE SALIS-SEEWIS, (1762-1834), des Grisons

brigadier-général en France, chef d'état-major de l'armée helvétique en 1798.

VICTOR DE GIBELIN, de Soleure (1776-1853), colonel au service de France. Inspecteur des milices soleuroises.

Lorsqu'en 1792, l'armée française du général Montesquiou menaça Genève, le général DE MURALT, de Berne, ancien officier au service de France, reçut le commandement des troupes mobilisées. Il occupa aussitôt le Jura vaudois, Genève et Bâle avec 20 000 hommes. Les Français retirèrent leurs troupes, mais ce n'était que partie remise. *(A suivre.)*

Major DE VALLIÈRE.

N. B. Dans la seconde partie de cette étude, il sera facile de prouver le rôle souvent décisif, joué par les officiers et les troupes rentrés du service étranger, dans les combats de 1798 autour de Berne, dans la Suisse primitive et le Valais. Ce sont eux qui ont, du moins, sauvé l'honneur. C'est à eux qu'on doit les victoires de Neuenegg, du Col de la Croix, de Schindellegi, de Rotenthurm et la résistance prolongée pendant près de cinq ans qui a permis à la Suisse de mériter et de retrouver son indépendance en 1815.

Les régiments suisses de Napoléon ont ensuite fourni à la Suisse restaurée des cadres préparés à leur tâche difficile. Tous les commandants en chef de l'armée fédérale, au XIX^e siècle, excepté Herzog, venaient du service étranger.

Et les régiments de Naples et de Rome ont formé presque en entier le corps des instructeurs, jusqu'en 1870.

ville. De grandes barques aux voiles latines amenèrent les Confédérés au Port Noir. Dix-huit années de silence et de domination étrangère, n'avaient pas affaibli l'attachement de Genève à la Suisse.

En avril 1814, les armées autrichiennes avaient quitté la Suisse, livrée à elle-même. *Le pacte de 1815* scella la Restauration de la Confédération, et fut le point de départ de son ascension vers de nouvelles destinées.

L'esprit militaire avait entretenu dans le cœur du peuple, comme une flamme secrète, la certitude de la délivrance, même sous la botte de l'envahisseur. Instruits par la dure expérience, les Suisses commencèrent par reconstruire leur armée. Le souci de la défense nationale domina toutes les autres préoccupations. En 1814, sitôt affranchie de la tutelle de Napoléon, la Suisse proclama à nouveau son principe traditionnel : « Ainsi que cela a toujours existé, chaque Suisse capable de porter les armes est soldat. » Les institutions militaires allaient reprendre leur mission fraternelle, dans une patrie restaurée, plus unie et fortifiée par l'épreuve.

Dans une dernière partie de cette étude, nous verrons les officiers des régiments suisses de l'Empire prendre la direction de la réforme militaire et former les cadres et les instructeurs de l'armée nouvelle. Après eux, les officiers des régiments suisses de Hollande, de Naples et de Rome, licenciés et supprimés entre 1830 et 1870, continuèrent l'œuvre de réorganisation qui permit à l'armée suisse, pendant tout le 19^e siècle, de remplir sa tâche : empêcher la guerre de pénétrer en Suisse.

(A suivre.)

Major DE VALLIÈRE.

ERRATA

N^o de février page 56, 9^e ligne du bas de la page, au lieu de : comte de Werdenbach, lisez : comte de Werdenberg.

N^o de mars p. 145, 7^e ligne du bas de la page, au lieu de : Liberi et Svizzeri, lisez : Liberi e Svizzeri.
